

Image not found or type unknown



## Agression resultant infirmité et aucune nouvelle

Par **GROIELLI genevieve**, le **04/02/2018 à 10:58**

Bonjour,

mon mari a été agressé en decembre 2016 ce qui lui a couté la perte d'un oeil.L'enquete est finie depuis mars 2017 et le dossier est parti au TGI(28/03/17). Aucunes nouvelles depuis et quand je telephone on me dit dossier en cours. Est ce normal? Presque un an pour connaitre la decision du procureur suite ou pas suite!!!!